

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE A LA 67^{EME} SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS-UNIES**

New York, le 25 septembre 2012

Monsieur le Président,

Je voudrais, de prime abord, joindre ma voix à celles qui m'ont précédé pour vous féliciter, vous-même ainsi que les membres de votre bureau, pour votre élection à la Présidence de la présente session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je voudrais également féliciter Monsieur Nassir-Abdelaziz Al-Nasser pour le travail abattu durant son mandat, ainsi que Monsieur le Secrétaire Général, Ban Ki-Moon, pour son engagement dans la défense des idéaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La tenue de l'Assemblée Générale de notre Organisation offre, à chacun de nous, l'occasion de participer à la réflexion collective sur les voies et moyens de faire aboutir les efforts de paix, de sécurité et de développement dans chacun de nos Etats comme dans le monde.

A juste titre, vous avez recommandé que les interventions au cours de ce débat général se focalisent notamment sur « *l'ajustement ou le règlement de différends internationaux par des moyens pacifiques* ».

Cette recommandation est d'autant plus judicieuse qu'il s'agit d'un thème dont l'actualité et la pertinence sont inaltérables et qui s'inscrit dans la dynamique de la recherche, sans cesse renouvelée, de la paix par d'autres moyens que le recours à la force.

L'histoire universelle démontre la validité opérationnelle du principe du règlement pacifique des différends internationaux. Elle nous enseigne aussi que, pour demeurer crédibles comme voies de résolution des conflits et différends, le dialogue et la négociation doivent se faire dans la vérité et le respect de la loi, de la règle et des valeurs et principes universellement admis. Ils doivent se prémunir aussi bien contre la précipitation que contre l'enlisement et faire preuve d'efficacité en produisant, fut-ce de manière progressive, les résultats escomptés.

Monsieur le Président,

Force est de constater que, plus de 60 ans après la création de l'Organisation des Nations-Unies, le monde continue à déplorer de nombreuses situations de guerre et d'instabilité. Le terrorisme croît, au lieu de régresser. La piraterie maritime, que l'on croyait éradiquée, redevient une des principales menaces à la paix et à la sécurité. Le Moyen-Orient est toujours un foyer de tensions. La Syrie est à feu et à sang. Le Mali est en proie à des velléités séparatistes.

Plus largement, la paix étant plus que l'absence de la guerre, de nombreux fléaux accablent encore l'humanité, pendant que plusieurs personnes utilisent leur créativité et leur énergie pour déstabiliser et détruire à travers le trafic de la drogue, la traite des êtres humains et autres violations des droits et libertés de la personne humaine, au lieu d'œuvrer à l'épanouissement et au bien-être individuels et collectifs.

A cela s'ajoute, pour plus des deux tiers de l'humanité, la nécessité, chaque jour plus pressante, de combattre la pauvreté, l'ignorance, la violence, l'injustice et les maladies de tout genre, particulièrement le VIH et le paludisme.

Monsieur le Président,

Après des années de trouble, mon pays, la République Démocratique du Congo, est engagé dans la consolidation de la paix et de la sécurité.

A cet effet, aucun effort n'a été épargné et des progrès notables ont été accomplis.

Ouverts pour la première fois il y a à peine dix ans, dans un pays dont l'indépendance est cinquantenaire, les chantiers de la démocratisation de la vie nationale, de la construction de l'Etat de droit, du développement des infrastructures socio-économiques, de l'amélioration des conditions de vie de nos populations, se poursuivent sans relâche, preuve de la volonté du peuple congolais et de ses dirigeants d'être un facteur de paix et de stabilité.

Cet élan est malheureusement menacé par les ennemis de la paix.

En effet, depuis le mois de mars de cette année, la province du Nord Kivu, en République Démocratique du Congo, où les mots paix, stabilité, réconciliation, travail, dignité humaine avaient commencé à retrouver leurs lettres de noblesse, est redevenue tristement célèbre, non pour la beauté incomparable de ses paysages, ni pour l'extraordinaire richesse de sa biodiversité, mais comme démonstration du mal profond que l'égoïsme, l'extrémisme, le communautarisme et le primat de la loi de la force sur la force de la loi peuvent produire dans une société.

Au moment où je vous parle, des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes du Nord-Kivu sont privés de paix et font l'objet des traitements inhumains et dégradants de la part d'une force négative dirigée par des éléments impénitents du fait de leur grande capacité de nuisance et de soutiens extérieurs.

Des enfants sont privés d'écoles et forcés de porter et d'utiliser les armes à feu pour tuer leurs semblables, voire leurs propres frères et sœurs.

Cette situation est inacceptable. Elle mérite d'être condamnée et devrait donner lieu à des sanctions.

Nous attendons de la Communauté des Nations qu'à cet égard elle prenne ses responsabilités, et du Conseil de Sécurité qu'il fasse respecter ses résolutions. C'est la condition de leur efficacité et de leur crédibilité.

Monsieur le Président,

Nous sommes conscients que c'est à nous, Congolais, qu'il revient de défendre notre patrie et d'assurer l'ordre public et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Nous sommes déterminés à assumer cette responsabilité et entendons y consacrer toutes nos ressources humaines, matérielles et financières, quitte à sacrifier nos ambitions légitimes pour l'émergence du Congo. Nous demeurons également déterminés à garantir la cohésion nationale et à assurer une égale protection à tous les citoyens congolais.

En revanche, je forme le vœu de voir notre Organisation engager tous les Etats membres, particulièrement ceux qui se laissent tenter par la violence, au respect des principes directeurs de la Charte des Nations-Unies.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui, de loin ou de près, partenaires bilatéraux ou multilatéraux, dont l'Organisation des Nations Unies, nous accompagnent dans nos efforts pour ériger, au centre de l'Afrique, un Congo uni et prospère, en paix avec lui-même et avec tous ses voisins.

Qu'ils soient rassurés d'une chose : la République Démocratique du Congo est un placement sûr !

Monsieur le Président,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Je vous remercie.